Saintry SUR SEINE

SEPTEMBRE 2009

le MAG #14

Sommaire

Carnet d'été	2
Enfance	5
Jeunesse	6
Fête de la Ville et des Associations	8
Environnement	11
Action sociale	12
Tribunes libres	14
Carnet de ville	15

Saintry SUR SEINE

CARNET

Edito

Ce mois de septembre voit la fin des vacances et la rentrée des classes. J'espère que les vacances auront été propices au repos et aux retrouvailles familiales. Nous aussi allons nous retrouver dès le 6 pour le Forum des associations qui prend cette année un petit air de fête de la ville, tant le forum lui-même que la randonnée cyclotouriste ou la brocante, ou encore la présence de nombreux services municipaux et des élus font que tout un chacun sera concerné par ce rendez-vous de rentrée quels que soient ses centres d'intérêts.

Mais il est un autre sujet dont je souhaite vous entretenir, celui de la grippe A. Il se dit que notre pays pourrait entrer en phase 6 de la pandémie dès la rentrée. Si tel était le cas, un certain nombre de mesures devront être prises. La Municipalité a établi en partenariat avec les services de la Préfecture un Plan de Continuité de l'Activité. Il consiste en un ensemble de principes de précaution qui devraient minorer autant que possible la propagation d'une épidémie. Mutualisation des compétences des services de la mairie, port de masques par les agents qui recevront du public, réduction éventuelle des réunions ou manifestations publiques, renforcement de l'équipe de ménage, emploi systématique de désinfectants dans les accueils publics, information du public sur l'évolution de la situation locale… Nous demanderons aussi un travail de concertation avec les personnels médicaux et paramédicaux présents à Saintry.

Mais d'ores et déjà, chacun peut agir à son niveau en se soumettant à des règles d'hygiène strictes, en se lavant les mains, en évitant de cracher par terre, en éternuant ou toussant dans un mouchoir de cellulose. Nous aurons particulièrement soin de nos anciens, à qui nous portons leur repas, mais il me semble utile que chacun d'entre nous s'informe régulièrement de l'état de santé de ses voisins si ceux-ci sont âgés. C'est un acte de solidarité minimum, simple mais qui peut sauver des personnes fragilisées. Je sais pouvoir compter sur vous. De son côté, l'Etat a décidé la fermeture de classes dès trois petits malades recensés en même temps dans la même classe. Peut-être serons-nous amenés nous aussi à fermer provisoirement des structures d'accueil. Nous agirons alors avec bon sens et sans céder à une quelconque psychose. Pas plus inquiet qu'il ne convient, je sais que les Saintryens aborderont cette période, si elle survient, avec lucidité et sérieux.

Mais nous n'en sommes pas là, alors à tous, bonne rentrée.

Votre Maire
Michel CARRENO

Inter génération pétanque !

Jeunes et moins jeunes ont participé nombreux au tournoi de pétanque organisé conjointement par l'Entente Bouliste et le service Jeunesse, le 27 juin dernier place du 8 mai. Deux concours triplettes ont vu s'affronter les amoureux de pétanque. Les jeunes Saintryens n'ont pas démérité face à nos boulistes confirmés. Tous les participants ont été récompensés.

D'ÉTÉ

En musique et en lampions…

Les festivités du 13 juillet ont rassemblé de nombreux Saintryens sur le parvis de la Mairie. Au programme, repas, bal puis retraite aux flambeaux pour assister au feu d'artifice de Corbeil-Essonnes. Petits et grands ont participé à ce moment festif, épargné par la pluie !

Egypte, Far-West et mer de sable : un été d'aventuriers !

Les petits Saintryens n'ont pas eu le temps de s'ennuyer cet été au Centre de loisirs Anne Sylvestre. L'équipe d'animation leur avait préparé un programme. Sur les traces de Champollion, les enfants sont partis à la découverte des mystères de l'Egypte en juillet à travers de nombreuses animations pédagogiques : par le sport, la carte de l'Egypte, la visite du Louvre, les contes, la fabrication d'objets (masques, mobiles, papyrus, décorations) les jeux ou la cuisine… Des sorties à la base de loisirs de Draveil ou à la piscine étaient aussi au programme. Un spectacle sur l'Egypte a clôturé ce premier mois de vacances.

Au mois d'août, changement de continent : le Far West s'est invité à Saintry. Chapeaux de cow-boy, tipi et maquillages indiens étaient de rigueur : « Indiens contre cow-boy » pour apprendre » l'alphabet anglais en s'amusant, création de portraits « Wanted » ou d'une fresque hollywoodienne, construction géante d'un tipi, découverte des cultures et des paysages américains, tournoi de hockey ou préparation de muffin, visite du musée Grévin et sortie à la mer de sable… Un programme complet pour les petits aventuriers Saintryens !

CARNET D'ÉTÉ

Une journée à la mer…

L'absence de soleil n'a pas empêché les participants de la journée à Cabourg d'apprécier la visite de la ville en petit train et le déjeuner au restaurant. Le casino et le shopping ont remplacé les baignades et autres bains de soleil. Une fois n'est pas coutume !

Les Fêtes du Château

L'été était aussi placé sous le signe de la fête pour les résidents de la maison de retraite du Château de Champlâtreux, les 20 et 27 juin dernier. Le samedi 20 juin, le Musée du disque s'était déplacé à Saintry. A cette occasion, les « Mamies Chanteuses » ont interprété leur single « Le Temps s'écoule » devant les visiteurs, le Maire et les élus présents invités par le directeur Mickael Gualde. Le 27 juin, en partenariat avec la municipalité, la maison de retraite organisait un après-midi intergénérationnel festif : le spectacle de « La Ferme de Tiligolo », ses poussins, canetons, chèvre, cochons nains…a ravi jeunes et moins jeunes. Après le barbecue, résidents et invités ont fredonné et dansé au rythme de l'orchestre « Les Sales Tiques ».

Ambiance Seventies à Saintry

Succès pour la soirée Disco-Roller organisée par le service Jeunesse le 11 juillet au Gymnase, qui a rassemblé de nombreux Saintryens de tous âges… Sur patins et en tenue des années 70 ! Sur fond de musique disco, les patineurs fous s'en sont donnés à cœur joie jusque tard dans la nuit.

Remise des **DICTIONNAIRES**

Les 73 élèves de CM2 de l'Ecole du Parc qui entrent en 6ème cette année ont reçu des mains du Maire de Saintry, un dictionnaire d'anglais. Michel Carreno a rappelé, à l'occasion de cette cérémonie conviviale que l'apprentissage se faisait tout au long de la vie, mais que l'entrée en 6ème était une étape importante dans la vie d'un écolier. Il a ensuite demandé à chaque enfant ce qu'il souhaitait faire plus tard : les réponses ont fusé et Saintry pourrait bien avoir dans quelques années de nouveaux pompiers, vétérinaires, instituteurs, policiers ou avocats !

Les écoles en **SPECTACLE**

Salle comble à Corot pour le spectacle des Ecoles le 16 juin dernier ! Les enfants ont présenté chants, danses et théâtre, fruits d'un travail remarquable ! La chorale a réuni des élèves de tous âges et interprété des morceaux variés. Les plus grands ont joué une fable sur l'histoire de l'évolution où l'on reconnaissait Einstein, Mozart, César, Jules Verne, Napoléon ou Jeanne d'Arc mais aussi David Douillet et Raimu. Félicitations aux metteurs en scène et autres comédiens en herbe !

Succès pour la **KERMESSE DES ÉCOLES**

La kermesse des écoles a encore fait le plein cette année. Parents et enfants se sont déplacés nombreux à l'école du Parc le 26 juin. Les enseignants, directeurs, animateurs avaient préparé jeux et attractions hauts en couleurs pour les petits Saintryens. Le Maire et les élus étaient également présents pour ce moment festif.

École des **RENARDEAUX**

L'école des Renardeaux a bien terminé l'année, le 2 juillet. Un pique-nique… Et une bataille d'eau très réussie où enfants et enseignants s'en sont donnés à cœur joie !

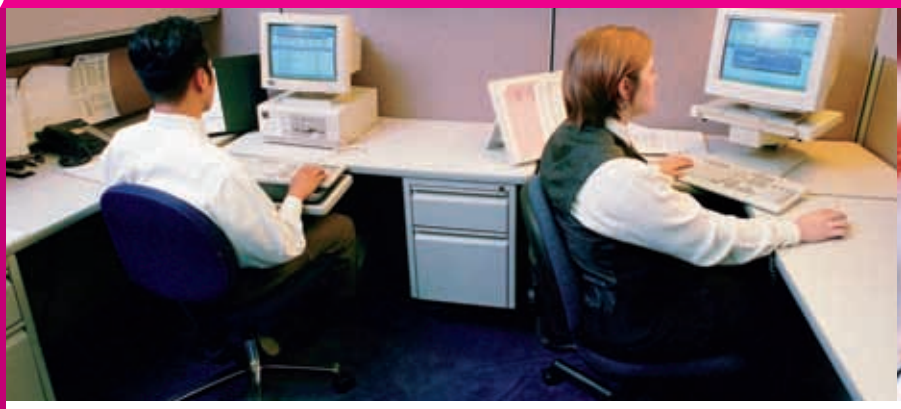

Vers L'EMPLOI DES JEUNES

La Municipalité de Saintry-sur-Seine a signé une convention avec la MIVE, Mission Intercommunale vers l'Emploi, en direction des 16-25 ans. Un relais du Pôle Emploi sera désormais présent dans la ville, au service Jeunesse. Interview du Maire-adjoint chargé de la Jeunesse, Jean-Jacques Le Talbodec.

Le Mag : quelles sont les missions de la MIVE ?

Jean-Jacques Le Talbodec : elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et la qualification. Mais elle va au-delà de la recherche d'emploi et a étendu son champ de compétences à l'insertion professionnelle, en lien avec les entreprises. Branche spécifique du Pôle Emploi, elle met en place les formations et les conditions d'une insertion professionnelle réussie pour les jeunes de 16 à 25 ans, premiers touchés par la crise économique. Il faut savoir que 62% des jeunes diplômés (bac+2) en 2008 n'ont pas trouvé d'emploi correspondant à leurs filières de qualification. C'est aussi la pérennité des entreprises qui est en jeu !

Le Mag : quel sont les objectifs de la convention ?

Jean-Jacques Le Talbodec : il était de notre responsabilité d'élus de recenser, d'une part les besoins de cette catégorie de population en termes d'emploi et de qualification, mais aussi les capacités du bassin d'emploi de Saintry et ses environs. Ce que nous avons fait. C'est pourquoi nous avons signé cette convention qui engage la MIVE à accueillir, informer, orienter tous les publics jeunes de Saintry en effectuant un accompagnement personnalisé vers l'emploi et/ou la qualification : ateliers de techniques de recherche d'emploi, création d'entreprise, parrainage, parcours d'orientation professionnelle… C'est aussi une participation au développement économique de Saintry-sur-Seine.

Le Mag : à qui s'adresse-t-elle ?

Jean-Jacques Le Talbodec : elle ne s'adresse pas seulement aux jeunes déscolarisés, mais aussi aux jeunes diplômés. C'est un relais vers un emploi, les qualifications nécessaires et les entreprises. La MIVE doit mettre en place des projets innovants pour une insertion professionnelle durable : chantier insertion, chantier école, pas-

serelle entreprise, séjours d'extériorisation… Car il ne s'agit pas d'orienter les jeunes vers des formations qui ne débouchent pas sur un emploi. Aujourd'hui 48% des jeunes Saintryens ont trouvé du travail dans leur filière. Nous voulons atteindre au moins 60 % ! Une cinquantaine de jeunes Saintryens sont déjà recensés à la MIVE, mais jusqu'ici, sans convention, il n'y avait aucun retour ! Désormais, nous aurons accès à toutes les données. Une permanence mensuelle sera établie sur la commune de Saintry-sur-Seine en lien avec le service Jeunesse et selon les besoins identifiés. Cette convention a un coût pour la commune. Mais nous nous devons d'investir pour les jeunes. C'est un nouvel outil pour l'avenir de Saintry.

Information aux 16-25 ans et aux parents

Présentation de la MIVE :
Mardi 8 septembre, de 10h à 12h, service Jeunesse

1ère permanence : mardi 22 septembre, service Jeunesse (horaires et autres dates seront convenus avec les participants à la réunion de présentation)

Portrait
20/20 POUR CORALIE

Coralie de Nadai est une jeune Saintryenne de 19 ans. Vingt sur vingt, c'est la note qu'elle a obtenu pour la réalisation de son projet de Terminale STSS (Sciences et Technologies de la Santé et du Social). Et quel projet ! Un dossier sur la mucoviscidose* répondant à la problématique « Comment s'intégrer en étant atteint de mucoviscidose dans la société, de la naissance à une vingtaine d'années ? ». Une idée bien précise de son futur métier**, une maman infirmière, un proche handicapé, Coralie est très vite sensibilisée à la difficulté d'être un enfant malade. Sa maman soigne un jeune patient atteint de mucoviscidose. Coralie se rend aux Virades de l'Espoir et « découvre », dit-elle, « la réalité de la maladie. » Elle décide de proposer ce sujet pour son projet, malgré les réticences de ses professeurs. Le jeune malade lui propose son aide pour aborder certains aspects de sa pathologie. Puis Coralie s'attaque à l'histoire de la mucoviscidose et en trouve trace au Moyen-âge ! Viennent ensuite les recherches intensives sur l'origine, le dépistage, les soins, les traitements pour lesquels elle se rend dans les services hospitaliers pour rencontrer patients, familles et personnel soignant. Coralie enchaîne les interviews, « j'ai souvent fini en larmes ! C'était parfois difficile de faire avancer le dossier. » Mais elle tient bon et poursuit du haut de ses 19 ans, la découverte des forces et faiblesses de l'être humain. « Les enfants malades gèrent souvent mieux leur pathologie que leurs parents et cela m'a semblé logique. C'est aussi très dur pour l'entourage qui a tendance à les surprotéger. »
De septembre 2008 à mai 2009, la jeune Saintryenne cherche, interroge, écrit, soutenue par sa maman. Elle présente enfin à l'oral son travail devant ses professeurs et obtient la note maximum : un 20/20 méritée. Coralie conclut « Je l'ai porté à bout de bras jusqu'au bac, cette maladie ! Mais je retiens cette phrase de patient : je veux profiter de la vie au maximum… »

** Pour en savoir plus : www.vaincrelamuco.org, www.virades.org...*
*** Coralie démarre cette année une école préparatoire au concours d'éducatrice spécialisée pour s'occuper d'enfants autistes. Elle veut ensuite obtenir les diplômes d'équithérapeute, de gestion et de moniteur.*

Rappel pour guitaristes en herbe

Les cours de guitare proposés par la Municipalité et l'Atelier musique du service Jeunesse pour les 13-17 ans vont démarrer, à raison d'une heure de cours, le samedi matin, en périodes scolaires. Il s'agit d'initiation à l'instrument (pas de cours de solfège). Les jeunes intéressés devront posséder une guitare et acquérir les manuels nécessaires. Trois tranches horaires sont proposées (4 élèves maximum par heure) : 9h-10h, 10h-11h, 11h-12h. Les cours se dérouleront du 19 septembre 2009 au 26 juin 2010.

Les inscriptions seront faites par le professeur de guitare qui tiendra une permanence le samedi 12 septembre de 10h à 12h, au service Jeunesse.

Fête de la Ville

Le dimanche 6 septembre, Saintry sera en fête.

Forum des associations, brocante de la Caisse des écoles, stands des services municipaux et de la Ville… L'occasion de rapprocher tous les acteurs de la ville, tant dans la préparation que dans le déroulement de cette journée festive.

Le Forum des associations est une tradition pour les Saintryens. Cette année, le 1er dimanche de septembre sera aussi l'occasion d'innover. Les associations seront accompagnées par de nombreux autres stands : les services municipaux seront présents. Le Centre de loisirs Anne Sylvestre, les services Vie associative et Animation de la ville, Jeunesse et Culture présenteront leurs activités et organiseront de nombreuses animations pour les enfants. Le Maire et les élus seront présents sur l'Espace municipal pour rencontrer les Saintryens qui le souhaitent. Le SIREDOM, partenaire privilégié, répondra aux questions des Saintryens sur la collecte sélective et les composteurs. La Caisse des écoles organisera sa traditionnelle brocante et un barbecue. Autre nouveauté : les commerçants, artisans et entrepreneurs de Saintry seront représentés par leur toute nouvelle association « Saintry Activités » et proposeront des démonstrations de leurs différents métiers.

Forum des associations

Bien sur, les stands des associations seront ouverts comme chaque année au gymnase. Mais le tissu associatif sportif et culturel saintryen va plus loin cette année. Des démonstrations se dérouleront tout au long de la journée, notamment sur un podium extérieur, attendu depuis longtemps et acquis récemment par la Municipalité. Un fil rouge dans cette journée, inter-associations : la chasse aux trésors de l'association Passerelles (voir encadré). Enfin un concert clôturera cette édition 2009.

Demandez le programme !

Le Forum des associations se tiendra de 10h à 18h, gymnase de Montelièvres. La brocante de la Caisse des écoles débutera à 8h, site Corot. Les stands municipaux ouvriront leurs portes à 10h, sur le site Montelièvres, tout comme l'espace commerçants.

Démonstrations

- organisation d'une **course Cyclo/VTT** par l'Association Cyclo Club de Saintry
- **démonstration de tir à l'arc** sur la fosse de l'association « Compagnie d'Arc de Saintry »
- **chasse au trésor** avec l'association « Passerelles » en partenariat avec d'autres associations
- **démonstration de pastel, aquarelle, peinture** sur le stand de l'association « Sport et Détente »
- **découverte du tennis** sur les courts extérieurs avec le « Tennis Club de Saintry »

Stands de la ville :

- **rencontre avec les élus** sur l'Espace municipal
- **service Jeunesse** : présentation des activités, mur d'escalade et création de ballons brésiliens (sous réserve)

et des Associations

- **service Culture/Bibliothèque** : proposition de livres en libre service et présentation des projets
- **service Vie associative et Animation de la ville** : présentation des manifestations passées et à venir
- **Caisse des écoles** : organisation de la brocante et barbecue du midi
- **Centre de loisirs** : activités pour les enfants
- **SIREDOM** : expositions collecte sélective, présentation de la poubelle pédagogique et explications sur les composteurs.

Animations podium

- 11h-11h30 : théâtre « La Farce du cuvier » par la Compagnie des Dix
- 11h30-12h : cornemuses (offert par les artisans de la ville)
- 12h30-13h30 : accordéon (sous réserve)
- 13h30-14h : théâtre « La Farce du cuvier » par la Compagnie des Dix
- 14h-14h30 : judo
- 14h30-15h : taï chi chuan
- 15h-15h30 : danse Folklorique
- 16h-17h30 : concert de jazz

« Saintry Activités » offre un plan

Votre magazine municipal était ce mois-ci accompagné d'un plan de la ville. C'est le fruit du travail de la toute jeune association Saintry Activités, qui réunit les commerçants, artisans et entrepreneurs de la ville. Elle sera pour la première fois présente au Forum des associations. Pour l'occasion, elle a fait éditer un plan de la ville qu'elle offre à l'ensemble des habitants, en partenariat avec la Municipalité. Les représentants de Saintry Activités rencontreront les Saintryens sur leur stand et exposeront leurs initiatives à venir.

Chasse au trésor...

L'association Passerelles organise une chasse au trésor, fil rouge d'une énigme qui conduira les participants sur de nombreux stands d'associations pour y trouver des indices et les conduire au Trésor. Le Mag a rencontré le président de Passerelles Philippe Bargman.

Le Mag : en quoi consiste cette chasse au trésor ?
Philippe Bargman : nous proposons aux visiteurs de découvrir un trésor à travers un jeu de questions et d'indices à trouver. Nous avons contacté toutes les associations. Beaucoup, d'horizons divers, nous ont répondu favorablement : sportif, anciens combattants, culturel… C'est un moyen de faire découvrir le plus d'associations possible. Mais c'est aussi l'occasion d'une meilleure connaissance pour pouvoir travailler en transversalité, avec les autres associations et créer ainsi un lien supplémentaire inter associatif.
Le Mag : à qui s'adresse-t-elle ?
Philippe Bargman : à tous. On pourra la faire en équipe, individuellement, en famille ou entre copains ! Des petits lots seront à gagner. Et bien sur, il faudra découvrir le trésor… Le jeu dure à peu près une heure. Cette chasse au trésor permettra de mettre en valeur le patrimoine de la ville. C'est tout ce que je peux dire !

Fête de la Ville et des Associations

NOUVELLE SOLIDARITÉ à Saintry

Une nouvelle association humanitaire a vu le jour à Saintry : SMS, Saintry Mali Solidarité est une association pour l'aide au développement durable au Mali. Créée en Mars 2009, elle a pour objet la sensibilisation aux causes solidaires, la mise en œuvre d'actions d'aides en direction des populations, la valorisation des ressources et de la culture, l'aide à la construction de projets économiques et écologiques.

SMS a pour objectif de trouver les moyens de construire des projets réfléchis avec la population malienne et adaptés à ses besoins. L'association met en place deux projets : le microcrédit, prêt destiné à faire naitre une activité rémunératrice et le parrainage pour permettre à un enfant handicapé de poursuivre sa scolarité. SMS travaille en partenariat avec d'autres associations d'Ile de France, notamment EDDUFAO, association humanitaire essonnienne (reconnue d'utilité publique). La toute jeune association saintryenne sera présente au Forum.

Pour tous renseignements :
06 08 64 35 18 ou 06 10 11 63 78.

Atelier D'ÉCRITURE

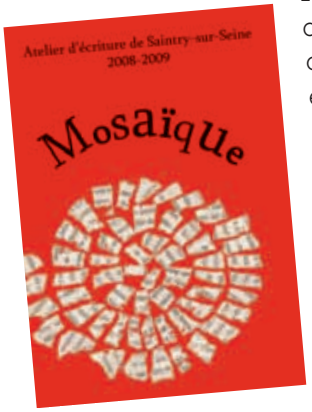

L'association Chant d'orties organise un atelier d'écriture, en collaboration avec la Bibliothèque et le service Culture. Son objectif est de promouvoir la littérature sous toutes ses formes et les échanges plus que les prouesses littéraires. L'atelier n'a pas de thématiques, sinon celles décidées par les participants. Animé par Thierry Périssé, auteur et président de l'association, il alterne phases d'écriture et de lecture et se construit au fil des séances. Les ateliers d'écriture s'achèvent cette année par la réalisation d'un recueil de nouvelles « Mosaïque » qui regroupe les écrits des participants. Publié en partenariat avec la Municipalité, il sera disponible au Forum. Tous les vendredis, de 20h à 22h, à la Bibliothèque.

Renseignements sur :
http://chantdorties.free.fr
Contact : chantdorties@free.fr

BON ANNIVERSAIRE au vétéran « US Saintry »

Le club de football de Saintry fête ses 90 ans le 26 septembre. L'occasion de faire une belle fête pour les quelques 200 adhérents mais aussi de mettre en valeur le travail fourni par les bénévoles qui ont permis à l'US Saintry d'atteindre cet âge. Le club est une « institution » qui permet aux nombreux petits Saintryens de faire du sport et d'acquérir les valeurs attenantes. L'US Saintry est riche de plusieurs équipes : des poussins aux vétérans. Au fil des années, les petits joueurs sont devenus de jeunes entraineurs, formés pour prendre la relève : cette fidélité est aussi la force du club.

A journée particulière, manifestations particulières ! Le 26 septembre, l'US Saintry organise une Journée portes ouvertes, stade des Montelièvres, pour partir à la découverte du football. Au programme : démonstrations et match amical entre les vétérans et les séniors. Enfin, repas et une soirée dansante au gymnase. Entrée : 10 € à partir de 10 ans, 20 € à partir de 15 ans. Renseignements et horaires au Forum.

BELLE RÉCOMPENSE pour les judokas

L'AJC Saintry clôturait sa saison le 21 juin dernier par la traditionnelle remise de récompenses et trophées. Médailles et coupes ont été décernées aux judokas selon plusieurs critères : présence aux cours, passages de grade et résultats en compétition. Cette année, les sportifs étaient nombreux à être récompensés, des « babies » aux séniors, des mains du Maire Michel Carreno, de la Maire-adjointe à la Vie associative, Florence David-Coustillas et du Président de l'AJC, Enor Promeneur. Ce dernier avait également choisi de mettre à l'honneur ses jeunes dirigeants bénévoles, pour leur investissement auprès des enfants. Rendez-vous au Forum.

LE PIED pour les seniors

L'association Sport et Détente met en place à la rentrée le P.I.E.D., Programme Intégré d'Equilibre Dynamique qui vise à prévenir les chutes et les fractures chez les personnes âgées autonomes, préoccupés par leur équilibre ou par les chutes, et qui vivent à domicile. D'une durée de 12 semaines, le PIED prévoit des exercices 2 fois par semaine.

Un test d'équilibre sera effectué au préalable et un dossier, remis à chaque participant sera à remplir par le médecin traitant. Tarifs : 25 € par personne pour les 12 semaines.

Renseignement sur le forum.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ…

Réhabilitation de **L'ÉCOLE KOCH**

Les travaux de réhabilitation de l'école Koch ont été réalisés cet été. Les sécheresses successives avaient provoqué de nombreux dégâts : crevasses et fissures dans les murs.

Les deux phases du chantier ont été effectuées conjointement : stabilisation du sol par injection de résine, selon les préconisations des experts après étude du sol, création du réseau d'eaux pluviales contournant la construction pour assécher l'ensemble du bâtiment et éviter tout risque d'infiltration à proximité des fondations.
Enfin, les installations électriques ont été mises en conformité par le remplacement de l'armoire électrique principale. Les travaux ont coûté près de 200 000 euros.

LA MAIRIE fait peau neuve

Comme annoncé dans la précédente édition, les travaux de rénovation de la Mairie ont débuté cet été. La première phase de rénovation concernait les volets de la façade qui ont été changés et ont ainsi retrouvé leur aspect d'origine. Prochaine étape : la toiture.

TOILETTES D'ÉTÉ pour les écoles

Les vacances scolaires ont permis aux Services Techniques de la ville, de réaliser de nombreux travaux au sein des bâtiments publics, notamment dans les écoles : extension des sanitaires et travaux d'entretien de la cuisine scolaire pour l'école des Renardeaux d'une part, « rafraichissements » dans l'ensemble des écoles (peinture, électricité…) d'autre part.
Enfin, l'accès au Centre de Loisirs et l'escalier de l'école du Parc vont être repris en béton pour faciliter l'accessibilité.

Du côté des Berges…

De nombreuses personnes se sont rendues le 1er juillet dernier salle Corot pour assister à la présentation du pré-projet d'aménagement des bords de Seine. Après une présentation du maire, lequel a insisté sur le fait que la ville allait « renouer avec le fleuve et redécouvrir les formidables potentialités qu'il représente. Potentialité écologique, économique, sociale, cet espace, nous voulons que les Saintryens se l'approprient pleinement et qu'il devienne le jardin des Saintryens. Et pas seulement. Car de toutes les villes du SAN, et même au-delà, Saintry seule dispose d'un espace de cette nature ».
La présentation du pré-projet lui-même est revenue à Sylvestre Lieutier architecte paysager, auteur du pré-projet. Il a mis en avant la diversité des espaces qui seront créés et leur fonction de biotopes, ou se développeront diverses formes de vie animale et végétale.
La parole est ensuite revenue à la salle qui a pu poser diverses questions essentiellement tournées autour de l'économie du projet, des conditions de faisabilité et des incidences financières du projet. Le maire a annoncé la création d'un groupe de travail sur ce sujet et la tenue d'un conseil municipal exceptionnel qui validera le projet d'aménagement des berges de Seine.

Revenu de **SOLIDARITÉ ACTIVE**

Entré en vigueur le 1er juin dernier, le RSA concerne 3 millions de ménages. Les dossiers sont à déposer au CCAS en mairie. Ils sont traités en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales, décisionnaire. RSA, mode d'emploi…

Qu'est-ce que le RSA ?

Nouvelle prestation, **le RSA remplace deux minima sociaux existants, le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API).** Il se substitue aux dispositifs d'intéressement temporaires au retour à l'emploi (prime de retour à l'emploi, prime forfaitaire de retour à l'emploi et intéressement proportionnel).

A qui s'adresse le RSA ?

Aux personnes :

- de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître) ;
- qui exercent ou non une activité professionnelle
- avec peu ou pas de ressources
- sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI (revenu minimum d'insertion) ou de l'API (allocation de parent isolé).

Le RSA décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent.

Quelles sont les conditions de ressources ?

Les ressources, prestations familiales comprises, sauf exception, ne doivent pas dépasser un certain montant.
Toutes les ressources du foyer sont prises en compte : salaires et autres revenus.
Parmi les autres revenus que les salaires sont pris notamment en compte :

- les indemnités chômage (sauf chômage partiel),
- les indemnités journalières de maladie, accident du travail – maladie professionnelle après 3 premiers mois de perception,
- les pensions (réversion incluse), retraites, rentes,
- les pensions alimentaires.

Quelles sont les démarches pour constituer un dossier ?

Les allocataires du RMI, de l'Api ont vu leurs prestations remplacées automatiquement par le RSA depuis le 1er juin : aucune démarche à effectuer auprès de la CAF.
Pour les bénéficiaire de la Prime forfaitaire ou du Revenu de solidarité active expérimental, la CAF a déterminé automatiquement la prestation la plus avantageuse au 1er juin 2009.
Les personnes sans activité ou dont les revenus du foyer sont inférieurs au niveau du montant forfaitaire

doivent prendre rendez-vous avec la Caf pour procéder à l'étude de leur dossier.
Les personnes qui exercent une activité ou dont les revenus du foyer sont supérieurs au niveau du montant forfaitaire : un test d'éligibilité en ligne permet de simuler un montant de RSA, sur le site internet www.rsa.gouv.fr.
Après le versement des 3 premières mensualités, la CAF vous adresse chaque trimestre une déclaration à compléter pour connaître les ressources et recalculer la prestation.

Le RSA est-il rétroactif ?

Il n'y a pas de rétroactivité. Le droit au RSA n'est accordé qu'à partir de la date de dépôt de la demande.
Pour en savoir plus : www.rsa.gouv.fr , www.caf.fr ou www.msa.fr

TÉLÉALARME :

La téléalarme est un dispositif permettant de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais à votre domicile, de jour comme de nuit. Elle se présente sous forme de bracelet ou de pendentif. Il suffit à la personne de presser le bouton qui déclenche un appel automatique vers une centrale d'écoute. Ce dispositif concerne : les personnes âgées de 65 ans et plus ou à partir de 60 ans en cas d'inaptitude au travail, les personnes reconnues handicapées, malades et dont l'état de santé justifie le recours à ce service (état déterminé par le médecin généraliste).

Seniors en VACANCES

La Municipalité organise un séjour pour les seniors à partir de 60 ans, à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime) du 3 au 10 octobre 2009, en partenariat avec l'ANCV (Agence nationale pour les Chèques Vacances), dont la mission est de développer l'accès aux vacances.

Le séjour de 8 jours et 7 nuits comprend le transport aller-retour, la pension complète, les activités en journée, les animations en soirée, les excusions et le transport dans le cadre des excursions prévues durant le séjour.

Toute personne retraitée et/ou sans activité, âgée d'au moins 60 ans, résidant en France peut bénéficier de ce voyage

Des tarifs préférentiels sont proposés, si vous êtes non imposable au titre de l'année 2007. Les personnes en situation de handicap (disposant d'une carte d'invalidité) peuvent bénéficier de ce séjour dès 55 ans.

Le coût de séjour initial pour les personnes retraités et/ou sans activité, âgées de 60 ans et plus, est de 350 € (+ 8.75 € de d'assurance annulation par personne) tout compris.

Les personnes retraitées et/ou sans activité, âgées de 60 ans et plus, non imposables au titre de 2007 et les personnes en situation de handicap de 55 ans et plus bénéficient d'un prix par personne de 170 € (+ 8.75 € de d'assurance annulation par personne) tout compris.

Pour valider votre inscription, merci de vous munir des documents suivants : attestation d'assurance individuelle, pièce d'identité, avis de (non) imposition 2007, justificatif de domicile (facture EDF ou France Télécom).

Renseignements au 01 69 89 52 52.

Ils sont nouveaux ou plus tout à fait...

Installés à Saintry depuis peu ou non, vous ne les connaissez peut-être pas encore. Ce sont les entreprises de la ville.

Vert Cleaning

Entretien des espaces verts et nettoyage divers (bureaux, locaux commerciaux, magasins, usines, copropriétés, immeubles, etc…)

M. Morad Belkassab
Résidence Les Closeaux
127 route de Morsang
01 60 79 32 23 ou 06 19 01 43 31

Nacer Salhi

Entretien de jardins et d'espaces verts

92 Grande rue Charles de Gaulle
06 68 78 17 23

CAT Concept

Bureau d'étude spécialisé, dessin en architecture, dessin technique et infographie :

- prestations architecturales : étude et constitution de dossiers de demande de permis de construire et de demande préalable de travaux pour les particuliers. Aménagement d'usines, d'ateliers, de magasins, etc.
- prestations techniques : études de projets industriels dans le domaine pétrolier, charpente, tuyauteries, passerellages, installations diverses, etc.
- prestations graphiques : conception d'identités visuelles, de flyers, posters, plaquettes commerciales, pochettes de CD/DVD, tee-shirts, sites Internet, etc.

José Da Rocha - 43, rue du général Leclerc - 06.73.23.32.56 - jdarocha@cat-concept.fr - www.cat-concept.fr

un outil au service du maintien à domicile

Le dossier de téléalarme est à retirer et à redéposer au CCAS de la mairie.

Dans la semaine suivant la réception du dossier téléalarme, la société, GTS Mondial Assistance, prend contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer l'installation.

- Tarif de la téléalarme 2009 : location de l'appareil par mois et par abonné : 10.53 €
- Tarif détecteurs 2009 :
  - gratuit pour les bénéficiaires APA (GIR 1 à 4)
  - pour les autres abonnés : visite d'évaluation technique 69.52 € (obligatoire avec toute installation)
  - location mensuelle des détecteurs : monoxyde de Carbonne, 11.54 € ; fuite de gaz, 11.54 € ; surveillance de vie, 8,72 €

Les tarifs sont réactualisés chaque année. Les frais de raccordement sont pris en charge par la mairie.

Pour tous renseignements, contactez la mairie aux heures d'ouverture au 01 69 89 52 52

Espace d'expression
DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi de démocratie de proximité art L.2121-27-1 (L N° 2002-276 du 27 Février 2002 art 9-1) permet l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Ils peuvent ainsi s'exprimer dans le bulletin municipal au travers de cette « Tribune Libre », au même titre que les conseillers majoritaires.

Liste Perspectives

LA POSTE : CHANGEMENT DE STATUT, FIN DU SERVICE ?

En plein cœur de l'été, le 29 juillet, a été présenté un projet de loi visant au changement du statut de la Poste projet de loi judicieusement « mis en attente » pendant les Elections Européennes.

En 2011, l'Europe prévoit l'ouverture à la concurrence. La Poste a proposé un projet de changement de statut de l'établissement public, qui devrait devenir une Société Anonyme dès le 1er janvier 2010, avec l'ouverture de son capital un an plus tard.

Pourtant, l'ouverture à la concurrence n'oblige en rien l'État à modifier le statut de l'entreprise publique...

Ce changement de statut n'est justifié ni par le financement du développement de l'entreprise et de sa modernisation, ni par une « règle européenne » qui imposerait cette évolution. Ceci d'autant moins, que l'État a promis une augmentation du capital de l'entreprise dès son passage en Société Anonyme, afin de financer, le développement et la modernisation du réseau postal.

Mais, un changement de statut justifierait la réduction du nombre de bureaux de poste et des horaires d'ouvertures, le développement des agences postales gérées par les communes, l'augmentation du prix du timbre, la modification du statut du personnel…

La Poste a pourtant un rôle de lien social indéniable. Elle contribue au maintien des populations et de l'activité économique dans les zones rurales.

La Poste a déjà changé. Ses préoccupations sont clairement marchandes : elle vous propose toujours quelque chose de plus que l'opération pour laquelle vous êtes venu qui fait augmenter le chiffre d'affaires.

La privatisation de la Poste est en marche. Soyons vigilant à ce que ce Service Public le reste, à Saintry comme dans toutes les villes de France et exigeons de participer, demain, à un débat sur l'avenir du Service Public.

Céline Bouillet

Liste Michel Doumax

Texte non comuniqué

Liste progrès et démocratie

Voici un tour de nos différentes actions au cours de ces derniers mois ; actions menées en dehors des commissions et conseils municipaux.

Nous avons assisté à toutes les manifestations à chaque fois que cela a été possible :

- commémoration du 8 mai ; participation à la brocante de juin en aidant sur les stands ; nettoyage des bords de Seine, présence au bureau de vote lors des dernières élections et 14 juillet.

Nous avons également participé à toutes réunions concernant :

- la maison des incivilités ; le plan sécheresse, le PLU avec son déplacement dans les rues pour localiser certains endroits comme les sentes ainsi qu'à la réunion du 1er juillet concernant l'aménagement des bords de Seine.

L'estimation pour l'aménagement du parc écologique s'élève à environ 434 000,00 € et celle de l'espace détente et loisirs à environ 64 000 €. Un total de 499 000,00 €. Un projet de financement est attendu du Conseil général et de la réserve parlementaire.

Un projet fabuleux ; pharaonique restant certainement démesuré en terme de coût.

Nous ne connaissons pas les montants à obtenir puisque nous attendons les montants demandés aux divers partenaires.

Attention à ne pas avoir besoin d'emprunt pour payer ces différentes formations végétales et écologiques prévues. Cela serait dommage. A suivre…

Johnny Da COSTA-
Sylvie VIGNAS –
Philippe CHANAL.

ETAT CIVIL

Naissances

- Léa Marchand, le 19 juin
- Noam Bouhli le 1er juillet
- Swann, Stéphane Boujemâa, le 18 juillet
- Meriam Derbi, le 20 juillet
- Mara Mercher-Virginie, le 22 juillet
- Yanis, Christian, Fabrice Perrier, le 1er août

Mariage

- Stéphanie Barilone et Stéphane Martin, le 27 Juin
- Martine Giorgis et Michel Laroza, le 4 juillet

Décès

- Célestine Quattromin, le 4 juin
- Louise Saillard veuve Gazengel, le 12 juin
- Jacques Laprade le, 12 juin
- Jean-Pierre Van der Stock, le 8 juillet
- Denis Brisset, le 4 août
- Mme Duchemin, le 13 août

SPORT

Le projet du gymnase avance

Le Maire, Michel Carreno et la Maire-adjointe à la Vie associative et à l'Animation de la ville, Florence David-Coustillas ont rencontré le cabinet d'architectes chargé du projet pour la présentation d'une étude préliminaire. Le dossier sera prochainement présenté aux acteurs du monde sportif saintryen.

THÉÂTRE

Les « Espèces Menacées » à Saintry...

« Par mégarde, Yvon a échangé sa mallette contre celle d'un inconnu dans le RER. Là où se trouvaient ses gants et son sandwich, il y a désormais des millions. Pour fuir des représailles certaines, il décide de prendre le premier vol pour Buenos Aires. Mais c'était sans compter le refus obstiné de sa femme, les intrusions successives d'un couple d'amis inopportuns, d'un policier douteux, d'un commissaire tatillon, d'un chauffeur de taxi irascible, et l'arrivée d'un tueur bien décidé à récupérer son dû... ». Le synopsis de la pièce de théâtre de Ray Cooney qui sera jouée le **samedi 12 Septembre** à 20h30 Salle Corot nous réserve bien d'autres surprises ! Le spectacle sera joué par la compagnie Amlet de Montgeron.
Entrée: adulte 4€ - 12/17 ans 2€ - gratuit pour les moins de 12 ans.

BIBLIOTHÈQUE

Une princesse... et une mouche !

La Bibliothèque propose aux enfants de 5 à 10 ans un spectacle de conte le **mercredi 30 septembre**, salle du Conseil de la mairie. La conteuse Isabelle Cardon de la Cie Sycomore racontera « Comment la princesse Ham-sa-sa-sa-sa-soung avala une mouche et ce qui s'en suivit ». De quoi intriguer les petits Saintryens...

Agenda

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE DE 8H À 18H
Fête de la Ville et des Associations
Sites Montelièvres et Corot

MARDI 8 SEPTEMBRE 10H
Présentation de la MIVE aux 16-25 ans
Service jeunesse (voir p. 6)

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 20H30
Théâtre « espèces menacées »
Salle Corot

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 15H
Journée du patrimoine
« Histoire du verger de Saintry »
Parvis de la Mairie

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 16H
Contes pour les 5/10 ans
Mairie

« Sur la route, soyons prudents et responsables »

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (Sdis 91), organise, le Dimanche 13 septembre prochain, de 10h à 19h, base de loisirs du Port-aux-Cerises de Draveil, la 5ème édition de « Route 91 ». Cette manifestation a pour objectif de faire se rencontrer tous les usagers de la route, à 2 ou 4 roues, motorisés ou non.

Au programme, ateliers et animations permettront aux visiteurs de : tester ses réflexes et sa vigilance (atelier voiture tonneau/démonstration de la puissance d'un choc avec un véhicule sur rampe) ; apprendre en s'amusant (épreuve VTT sur circuit et nombreux lots/stand médical sur les conduites additives/présentation du matériel de secours routier des sapeurs-pompiers...) ; savoir pour mieux réagir (sensibilisation des participants à la conduite à tenir en cas d'accidents et de début d'incendie de voiture/initiation à l'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique)...

Bulletin municipal d'informations sept. 2009
Directeur de la publication : Michel Carreno
Rédaction et photographies :
Florence Ribeiro • Service Information •
57 grande rue Charles de Gaulle -
91250 Saintry-sur-Seine – 01 69 89 52 52
Création graphique : Emendo
Impression : LVRI

Fête de la Ville et des Associations

Dimanche 6 septembre

sites Montelièvres et Corot

- Forum des associations
- Rencontre avec les élus et les services municipaux
- Animations
- Démonstrations sportives et culturelles
- Brocante de la Caisse des écoles
- Théâtre, concert
- Course cyclo/VTT...

Saintry SUR SEINE